



AVIS D'OUVERTURE DE CHANTIER POUR TRAVAUX NON SOUMIS A AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Le formulaire doit être adressé au département, dans les délais (30 jours avant le début des travaux en l'absence d'une autre indication – selon l'article 33 RCI: loi sur les constructions et les installations diverses)

Adresse de l'objet: N° rue :
Commune :
NPA, localité :
N°parcelle :
Description de l'objet :

	Propriétaire	Requérant	Mandataire
Nom:			
Raison sociale :			
Adresse :			
NPA, localité :			
Commune :			

Responsable de chantier	*Nom:		Raison sociale
	*Prénom :		
	*MPQ:	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Identifiant MPQ :
	*Adresse :		*NPA, localité :
	*Téléphone :		*Pays :
	Email :		

* Champs obligatoires, si non renseignés, l'ouverture de chantier ne sera pas considéré comme étant valable.

Début des travaux : Fin prévue :

Descriptif sommaire des travaux projetés

1. Occupation du domaine public Oui Non

2. Types de construction

Résidentielles/habitations Travaux publics Commerciales/industrielles Scolaires Rénovation/surélévation

3. Types d'installations

Echafaudages Centrale à béton Eléments préfabriqués Installations de chantiers
Chauffage, ventilation Install sanitaire Installations électriques Aménagement extérieur
Installations de transport (Ascenseurs, monte-charges) Grues

4. Toitures

Entretien courant Oui Non Installation technique Oui Non

5. Façades

Lavage	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Entretien courant (revêtement, bardage, crépis, isolation, peinture)	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Fenêtres/vitres	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Chaîne d'angle, pierre de taille	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>

6. Diagnostic amiante

Oui Non

Rappel : Diagnostic amiante obligatoire pour toutes les rénovations et transformations concernant l'ensemble des constructions et des bâtiments construits avant 1991.

Genève, le :

Nom, adresse, téléphone entreprise	Signature responsable entreprise	Signature propriétaire ou son mandataire professionnellement qualifié
------------------------------------	----------------------------------	---

Note : tout changement de responsable du suivi de chantier doit faire l'objet d'une communication écrite auprès de l'Office des autorisations de construire (OAC)